

CÔTE INDIGO

FLEURY D'AUDE - SAINT PIERRE LA MER - LES CABANES DE FLEURY

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Réservation d'hébergement ou d'emplacement « tourisme » par des particuliers

Coordonnées du Prestataire :

Camping municipal Pissevaches

Établissement secondaire

N° NIC : 00070

N° SIRET : 21110145600070

Code NAF ou APE : 5530Z (terrain de camping ou parc pour caravanes ou véhicules de loisirs)

Camping Pissevaches

4 Bd des Embruns

Saint-Pierre la Mer

11560 Fleury d'Aude

Tél. 04 68 49 80 79

Mail : camping-pissevaches@communefleury.fr

Site : <https://camping-pissevaches.com/>

DÉFINITIONS :

COMMANDE ou RÉSERVATION ou LOCATION : Achat des Services.

SERVICES : location saisonnière d'hébergement ou d'emplacement nu « tourisme ».

HÉBERGEMENT : Tente, caravane, résidence mobile de loisirs et habitation légère de loisirs, camping-car, van.

Pour les tentes, le sol ayant une consistance dure, un matériel adapté est fortement conseillé. Mis à disposition sous caution de plot béton, sous réserve de disponibilité.

ARTICLE PREMIER - CHAMP D'APPLICATION

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent, sans restriction ni réserve, à toute location d'hébergement ou d'emplacement nu sur le terrain de camping Pissevaches, exploité par la mairie de Fleury d'Aude, aux clients non professionnels, sur son site Internet <https://camping-pissevaches.com/>. Elles ne s'appliquent pas aux locations d'emplacement destinées à l'accueil de résidences mobiles de loisir (mobil-homes) qui font l'objet d'un contrat « loisirs ».

Les caractéristiques principales des Services sont présentées sur le site internet <https://camping-pissevaches.com/>.

Le Client est tenu d'en prendre connaissance avant toute passation de commande. Le choix et l'achat d'un Service est de la seule responsabilité du Client.

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions du prestataire, et notamment celles applicables pour d'autres circuits de commercialisation des services.

Ces Conditions Générales de Vente sont accessibles à tout moment sur le site Internet et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version ou tout autre document contractuel. La version applicable au client est celle en vigueur sur le site internet. Sauf preuve contraire, les



Mairie de Fleury d'Aude
Boulevard de la République
11560 Fleury D'Aude



T 04 68 46 60 60



contact@communefleury.fr



www.communefleury.fr

données enregistrées dans le système informatique du Prestataire constituent la preuve de l'ensemble des transactions conclues avec le Client.

Dans les conditions définies par la loi Informatique et libertés et le règlement européen sur la protection des données, le Client dispose, à tout moment, d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition si le traitement n'est pas indispensable à l'exécution de la commande et du séjour ainsi que de leurs suites, à l'ensemble de ses données personnelles en écrivant, par courrier et en justifiant de son identité, à :

Service Protection des Données

Centre de Gestion de l'Aude – 85 avenue Claude Bernard – CS 60050 – 11890 Carcassonne

Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales de Ventes et les avoir acceptées soit en cochant la case prévue à cet effet avant la mise en œuvre de la procédure de Commande en ligne, ainsi que des conditions générales d'utilisation du site internet <https://camping-pissevaches.com/>.

ARTICLE 2 – RÉSERVATIONS

Les dates d'ouverture des réservations en ligne peuvent être consultées sur le site <https://camping-pissevaches.com/>.

Le Client sélectionne sur le site les services qu'il désire commander.

Le gestionnaire se réserve le droit de modifier le numéro de la parcelle attribué lors de la réservation en ligne.

Le paiement se fera uniquement par carte bancaire. Une confirmation sera adressée par mail au client

Il appartient au Client de vérifier l'exactitude de la Commande et de signaler immédiatement au Prestataire toute erreur. La Commande ne sera considérée comme définitive qu'après l'envoi au Client de la confirmation de l'acceptation de la Commande par le Prestataire, par courrier électronique, ou par signature du contrat en cas de réservation directement dans les locaux où le Prestataire commercialise les Services. Cette confirmation est à présenter à l'accueil le jour de l'arrivée.

Toute Commande passée sur le site internet <https://camping-pissevaches.com/> constitue la formation d'un contrat conclu à distance entre le Client et le Prestataire.

Toute Commande est nominative et ne peut, en aucun cas, être cédée. Nous ne prenons les réservations ni par téléphone, ni par mail, ni par courrier.

ARTICLE 3 – TARIFS

Les Services proposés par le Prestataire sont fournis aux tarifs en vigueur sur le site internet <https://camping-pissevaches.com/>, ou sur tout support d'information du Prestataire, lors de la passation de la commande par le Client. Les prix sont exprimés en Euros et TTC.

Les tarifs tiennent compte d'éventuelles réductions qui seraient consenties par le Prestataire sur le site internet <https://camping-pissevaches.com/> support d'information ou de communication.



Mairie de Fleury d'Aude
Boulevard de la République
11560 Fleury D'Aude



T 04 68 46 60 60



contact@communefleury.fr



www.communefleury.fr

Ces tarifs sont fermes et non révisables pendant leur période de validité, telle qu'indiquée sur le site internet <https://camping-pissevaches.com/>, dans le courriel adressé au Client. Au-delà de cette période de validité, l'offre est caduque et le Prestataire n'est plus tenu par les prix.

Ils ne comprennent pas les frais de traitement et de gestion, qui sont facturés en supplément, dans les conditions indiquées sur le site internet <https://camping-pissevaches.com/> et calculés préalablement à la passation de la Commande.

Le paiement demandé au Client correspond au montant total de l'achat, y compris ces frais.

Une facture est établie par le Vendeur et remise au Client au moment du paiement du solde du prix.

3.1. TAXE DE SÉJOUR

La taxe de séjour, collectée pour le compte de la communauté de communes, n'est pas incluse dans les tarifs. Son montant est déterminé par personne de plus de 18 ans et par jour. Elle est à acquitter avec le solde lors de votre arrivée et figure distinctement sur la facture.

ARTICLE 4 - CONDITIONS DE PAIEMENT

4.1. ACOMPTE

Les sommes versées d'avance sont des acomptes. Elles constituent un à-valoir sur le prix total dû par le Client.

Un acompte correspondant à 30 % du prix total de la fourniture des Services commandés est exigé lors de la passation de la commande par le Client. Il sera déduit du montant total de la commande.

Il ne fera l'objet d'aucun remboursement par le Prestataire en cas d'annulation du séjour du fait du Client moins de 15 jours avant la date d'arrivée prévue (sauf cas prévus par l'article 8.3 des présentes conditions générales).

Le solde du séjour devra être réglé intégralement le jour d'arrivée avec la taxe de séjour.

4.2 FRAIS DE DOSSIER

- Moins de 3 nuits : gratuit
- De 3 à 7 nuits : 15€
- À partir de 8 nuits : 25€

Ces frais de dossier ne sont pas remboursables et ne viennent pas en déduction du montant du séjour.

4.3. PAIEMENTS

Les paiements effectués par le Client ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif des sommes dues au Prestataire.

4.4. NON-RESPECT DES CONDITIONS DE PAIEMENT

En outre, le Prestataire se réserve le droit, en cas de non-respect des conditions de paiement figurant ci-dessus, de suspendre ou d'annuler la fourniture des Services commandés par le Client et/ou de suspendre l'exécution de ses obligations après mise en demeure restée sans effet.



ARTICLE 5 - FOURNITURE DES PRESTATIONS

5.1. MISE A DISPOSITION ET UTILISATION DES PRESTATIONS

L'emplacement ou le lodge pourra être occupé à partir de 14 heures le jour de l'arrivée et devra être libéré pour 12 heures le jour du départ.

Les mobil-homes pourront être occupés à partir de 16h le jour de l'arrivée et devront être libérés pour 10h le jour du départ.

Le solde du séjour devra être intégralement réglé le jour de l'arrivée.

Les hébergements et emplacements sont prévus pour un nombre déterminé d'occupants à la location et ne sauraient en aucun cas être occupés par un nombre supérieur de personnes.

Les hébergements et emplacements seront rendus dans le même état de propreté qu'à la livraison. A défaut, le locataire devra acquitter une somme forfaitaire de 75€ pour le nettoyage. Toute dégradation de l'hébergement ou de ses accessoires donnera lieu à remises en état immédiate aux frais du locataire. L'état inventaire de fin de location doit être rigoureusement identique à celui du début de location. La caution ne sera restituée qu'après contrôle de l'hébergement.

ARTICLE 6 – HEBERGEMENT ADAPTE PMR-CONDITIONS D'ATTRIBUTION

Les hébergements pour les personnes à mobilité réduite (PMR) sont proposés à la location en priorité aux personnes en situation d'handicap ou à mobilité réduite nécessitant un logement adapté, ainsi qu'à leur accompagnants.

Le Prestataire peut appliquer une priorité de réservation aux demandes émanant de personnes présentant un besoin d'accessibilité.

En l'absence de demande prioritaire au moment de la réservation, l'hébergement PMR peut être attribué à tout client, sous réserve de disponibilité.

Dans ce cas, le client s'engage à libérer l'hébergement ou à accepter une solution de relogement équivalente si une demande prioritaire dûment justifiée intervient avant le début du séjour.

ARTICLE 7 – ANIMAUX – ANIMAUX DE COMPAGNIE ET CHIENS D'ASSISTANCE

Les animaux domestiques, hormis les NAC et les chiens de catégorie 1 et 2, sont acceptés, sous la responsabilité de leurs maîtres. Le carnet de vaccination doit être à jour et présenté au bureau d'accueil le jour de l'arrivée.

Ils sont acceptés moyennant les forfaits disponibles auprès du Prestataire et payables avec le séjour.

Les animaux de compagnie sont interdits dans tous nos hébergements locatifs

Les chiens guide d'aveugle et chiens d'assistance accompagnant les personnes en situation de handicap sont acceptés sans supplément, conformément à la réglementation en vigueur.

Le client pourra être invité à présenter un justificatif attestant du statut d'animal d'assistance (carte d'identification, attestation d'organisme agréée ou document officiel équivalent).

Ces animaux doivent être maintenus sous le contrôle permanent de leur maître et ne pas troubler la tranquillité des lieux ni la sécurité des autres usagers.



Mairie de Fleury d'Aude
Boulevard de la République
11560 Fleury D'Aude



T 04 68 46 60 60



contact@communefleury.fr



www.communefleury.fr

ARTICLE 8 – RETARD, INTERRUPTION OU ANNULATION DE SÉJOUR PAR LE CLIENT

Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'une arrivée retardée, d'un départ anticipé ou d'une modification du nombre de personnes (que ce soit pour la totalité ou une partie du séjour prévu).

8.1. MODIFICATION

En cas de modification des dates ou du nombre de personnes, le prestataire s'efforcera d'accepter autant que possible les demandes de modification de date dans la limite des disponibilités, et ce sans préjudice des éventuels frais supplémentaires ; il s'agit dans tous les cas d'une simple obligation de moyen, le Prestataire ne pouvant garantir la disponibilité d'un emplacement ou d'un hébergement, ou d'une autre date ; un supplément de prix pourra être demandé dans ces cas.

Toute demande de diminution de la durée du séjour sera considérée par le Prestataire comme une annulation partielle dont les conséquences sont régies par l'article 6.3.

8.2. INTERRUPTION

Un départ prématuré ne pourra donner lieu à un quelconque remboursement de la part du Prestataire.

8.3. ANNULATION

En cas d'annulation de la Réservation par le Client après son acceptation par le Prestataire moins de 15 jours au moins avant la date prévue de Location réservée, pour quelque raison que ce soit hormis la force majeure* accompagnée des justificatifs et dans un délai de 6 mois, l'acompte versé à la Réservation, tel que défini à l'article 4 - CONDITIONS DE PAIEMENT des présentes Conditions Générales de Vente sera de plein droit acquis au Prestataire, à titre d'indemnité, et ne pourra donner lieu à un quelconque remboursement.

Dans tous les cas d'annulation, les frais de dossier (article 3) resteront acquis au Prestataire.

** On dit qu'il y a un cas de force majeure lorsque l'événement qui se produit est imprévisible, irrésistible, extérieur et assez contraignant pour libérer le débiteur de ses obligations.*

8.4. ANNULATION EN CAS DE PANDÉMIE

-8.4.1. En cas de fermeture totale ou partielle de l'établissement pendant les dates du séjour réservé (à laquelle est assimilée à une mesure d'interdiction totale ou partielle d'accueil du public, dans la mesure où le Client est concerné directement par l'application de cette mesure) décidée par les pouvoirs publics, et qui n'est pas imputable au Prestataire, les sommes versées d'avance par le Client au titre de la réservation du séjour feront l'objet d'un remboursement dans un délai de 6 mois.

Le Prestataire ne saurait toutefois être tenu à un dédommagement complémentaire au-delà de ce remboursement des sommes déjà versées au titre de la réservation du séjour.

-8.4.2. Par dérogation aux dispositions de l'article 8.3 ANNULATION, toute annulation du séjour dûment justifiée par le fait que le Client serait atteint par la COVID 19



(infection) ou autre infection considérée comme relevant d'une pandémie, ou serait identifié comme cas contact, et que cette situation remettrait en cause sa participation au séjour aux dates prévues se fera sans indemnité de rupture.

Les éventuels frais de dossier tels que prévus aux conditions générales resteront acquis au Prestataire. Dans tous les cas, le Client devra impérativement justifier de l'événement le rendant éligible à ce droit à annulation.

-8.4.3. Par dérogation aux dispositions de l'article 8.3 ANNULATION, dans l'hypothèse où le Client serait contraint d'annuler intégralement le séjour en raison de mesures gouvernementales ne permettant pas aux participants de se déplacer (confinement général ou local, interdiction de déplacement, fermeture des frontières), alors même que le terrain de camping est en mesure d'exécuter son obligation et d'accueillir les Clients, le Prestataire donnera lieu au remboursement des sommes payées d'avance hormis les frais de dossier.

-8.4.4 - En cas de souscription, par le Client, d'une assurance spécifique couvrant les risques énumérés à l'article 8.4.2 ou à l'article 8.4.3, les indemnités d'assurance perçues par le Client viendront en déduction du montant du remboursement.

ARTICLE 9 - OBLIGATIONS DU CLIENT

9.1. ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE

Le Client hébergé sur un emplacement ou dans un hébergement doit obligatoirement être assuré en responsabilité civile. Une attestation d'assurance pourra être demandée au Client avant le début de la prestation.

9.2. RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Un règlement intérieur est affiché à l'entrée de l'établissement et à l'accueil. Le Client est tenu d'en prendre connaissance et de le respecter. Il est disponible sur simple demande

ARTICLE 10 - DROIT DE RÉTRACTATION

Les activités liées à l'organisation et à la vente de séjours ou d'excursions à une date déterminée ou à une période spécifiée ne sont pas soumises au délai de rétractation applicable à la vente à distance et hors établissement, conformément aux dispositions de l'article L221-28 du Code de la consommation.

ARTICLE 11 – PROTECTION DES DONNÉES A CARACTÈRE PERSONNEL

Le Prestataire, rédacteur des présentes, met en œuvre des traitements de données à caractère personnel qui ont pour base juridique :

- Soit l'intérêt légitime poursuivi par le Prestataire lorsqu'il elle poursuit les finalités suivantes
 - la prospection
 - la gestion de la relation avec ses clients et prospects,
 - l'organisation, l'inscription et l'invitation à des événements du Prestataire,
 - le traitement, l'exécution, la prospection, la production, la gestion, le suivi des demandes et des dossiers des clients,



Mairie de Fleury d'Aude
Boulevard de la République
11560 Fleury D'Aude



T 04 68 46 60 60



contact@communefleury.fr



www.communefleury.fr

- la rédaction d'actes pour le compte de ses clients.
- Soit le respect d'obligations légales et réglementaires lorsqu'il met en œuvre un traitement ayant pour finalité :
 - la prévention du blanchiment et du financement du terrorisme et la lutte contre la corruption,
 - la facturation,
 - la comptabilité.

Le Prestataire ne conserve les données que pour la durée nécessaire aux opérations pour lesquelles elles ont été collectées ainsi que dans le respect de la réglementation en vigueur.

A cet égard, les données des clients sont conservées pendant la durée des relations contractuelles augmentée de 3 ans à des fins d'animation et prospection, sans préjudice des obligations de conservation ou des délais de prescription.

Les personnes concernées par les traitements mis en œuvre disposent également d'un droit de s'opposer à tout moment, pour des raisons tenant à leur situation particulière, à un traitement des données à caractère personnel ayant comme base juridique l'intérêt légitime du Prestataire, ainsi que d'un droit d'opposition à la prospection commerciale.

Elles disposent également du droit de définir des directives générales et particulières définissant la manière dont elles entendent que soient exercés, après leur décès, les droits mentionnés ci-dessus

par courrier électronique à l'adresse suivante : camping-pissevaches@communefleury.fr

ou par courrier postal à l'adresse suivante : Camping Pissevaches - 4 Boulevard des Embruns - St Pierre la Mer - 11560 Fleury d'Aude accompagné d'une copie d'un titre d'identité signé.

Les personnes concernées disposent du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

ARTICLE 12 - PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Le contenu du site internet <https://camping-pissevaches.com/> est la propriété du Prestataire et de ses partenaires et est protégé par les lois françaises et internationales relatives à la propriété intellectuelle.

Toute reproduction, diffusion, utilisation totale ou partielle de ce contenu est strictement interdite et est susceptible de constituer un délit de contrefaçon.

En outre, le Prestataire reste propriétaire de tous les droits de propriété intellectuelle sur les photographies, présentations, études, dessins, modèles, prototypes, etc., réalisés (même à la demande du Client) en vue de la fourniture des Services au Client. Le Client s'interdit donc toute reproduction ou exploitation desdites études, dessins, modèles et prototypes, etc., sans l'autorisation expresse, écrite et préalable du Prestataire qui peut la conditionner à une contrepartie financière.

Il en va de même des noms, logos ou plus largement toute représentation graphique ou texte appartenant au Prestataire ou utilisé et diffusé par lui.

Les photos publiées sur le site internet et sur les supports de communication ne sont pas contractuelles.

ARTICLE 13 - DROIT À L'IMAGE.

Vous autorisez gracieusement le camping à utiliser les vidéos et photographies de vous et de tous les participants à ce séjour, qui pourraient être prises lors de ce dernier, pour les besoins



publicitaires du camping (brochures, site Internet, encart...) et ce sans limitation de durée. « Le camping s'engage à ne pas porter atteinte à votre réputation et à votre vie privée. Dans le cas contraire, merci de remplir l'encart ci-dessous :

Je

soussigné(e)
..... n'autorise pas le camping, à faire reproduire, publier, éditer ou représenter mon image et celle de tous les participants à ce contrat, pour ses besoins publicitaires, sur quelques supports que ce soit (papier, internet, audio...) Vous autorisez également le camping à vous envoyer des informations commerciales propres à notre camping dans le respect de la loi informa que et liberté n°78-17 du 6 janvier 1978 ».

ARTICLE 14 - DROIT APPLICABLE - LANGUE

Les présentes Conditions Générales de Vente et les opérations qui en découlent sont régies et soumises au droit français.

Les présentes Conditions Générales de Vente sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

ARTICLE 15 – LITIGES

Tous les litiges auxquels les opérations d'achat et de vente conclues en application des présentes conditions générales de vente pourraient donner lieu, concernant tant leur validité, leur interprétation, leur exécution, leur résiliation, leurs conséquences et leurs suites et qui n'auraient pu être résolues entre le Prestataire et le Client seront soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun.

Le Client est informé qu'il peut en tout état de cause recourir, en cas de contestation, à une procédure de médiation conventionnelle ou à tout autre mode alternatif de règlement des différends.

Il peut notamment avoir recours gratuitement au Médiateur de la Consommation suivant :

CNPM MEDIATION

27 av de la Libération

42400 SAINT CHAMOND

Tél. 09 83 24 74 88

ARTICLE 16 - INFORMATION PRÉCONTRACTUELLE - ACCEPTATION DU CLIENT

Le Client reconnaît avoir eu communication, préalablement à la passation de sa Commande, d'une manière lisible et compréhensible, des présentes Conditions Générales de Vente et de toutes les informations et renseignements visés aux articles L 111-1 à L111-7 du code de la consommation, outre les informations requises en application de l'arrêté du 22 octobre 2008 relatif à l'information préalable du consommateur sur les caractéristiques des hébergements locatifs en hôtellerie de plein air et en particulier :



Mairie de Fleury d'Aude
Boulevard de la République
11560 Fleury D'Aude



T 04 68 46 60 60



contact@communefleury.fr



www.communefleury.fr

- les caractéristiques essentielles des Services, compte tenu du support de communication utilisé et des Services concernés ;
- le prix des Services et des frais annexes ;
- les informations relatives à l'identité du Prestataire, à ses coordonnées postales, téléphoniques et électroniques, et à ses activités, si elles ne ressortent pas du contexte ;
- les informations relatives aux garanties légales et contractuelles et à leurs modalités de mise en œuvre ; les fonctionnalités du contenu numérique et, le cas échéant, à son interopérabilité ;
- la possibilité de recourir à une médiation conventionnelle en cas de litige ;
- les informations relatives, aux modalités de résiliation et autres conditions contractuelles importantes.

Le fait pour une personne physique (ou morale), de commander sur le site Internet <https://camping-pissevaches.com/> emporte adhésion et acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales de Vente, ce qui est expressément reconnu par le Client, qui renonce, notamment, à se prévaloir de tout document contradictoire, qui serait inopposable au Prestataire.



Mairie de Fleury d'Aude
Boulevard de la République
11560 Fleury D'Aude



T 04 68 46 60 60



contact@communefleury.fr



www.communefleury.fr

